Compte-rendu Conseil de Quartier Sud Du Jeudi 21 mars à 19h CSC Ch.Lemaître

<u>PRESENTS</u>: LEBEURIER Gilbert, M. et Mme GAZENGEL Abel, POUPION Jacqueline, POUPION Claude, LACOLLEY Christian, DESCHAMPS Thérèse, SEGUIN Marylène, SOUL Thérèse, BOUVET Marie-France, LECOQ Bernadette, SEGUIN Isabelle, SIMON Stéphane

EXCUSES: Marc ANDREU SABATER, SOIMIER Suzanne, SOIMIER Jean-Paul

ABSENTS: PICOT Régis, DUMONT Eric, GAZENGEL Isabelle, SIMON Michel

1°) Compte tenu de la présence de nouveaux participants, Isabelle SEGUIN rappelle le fonctionnement des conseils de quartier.

Elle indique que le 2 avril à 20h salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, le bilan 2018 des conseils de quartier sera présenté.

- La Fête inter-quartiers initialement prévue le 30 mai est reportée. Une proposition est lancée pour le dimanche 8 septembre après-midi au Parc de l'Europe.
- Compte tenu des élections municipales qui auront lieu en mars 2020, les conseils de quartier seront mis en sommeil 6 mois avant. La dernière réunion aura lieu en septembre 2019.

2°) Ci-joint les réponses aux questions posées lors de la précédente réunion.

3°) Nouvelles demandes:

- <u>Rue de la Redettière</u>: en raison de vitesse élevée, il est demandé la pose de ralentisseurs. Les nouveaux membres participant à cette réunion réitèrent les demandes de raccordement au tout-à-l'égout et l'amélioration de l'éclairage public. Dans cette rue, il est demandé également la numérotation des habitations.
- <u>Frelons asiatiques</u>: il est demandé d'organiser une réunion publique d'information pour lutter contre la prolifération de cet insecte. Certains présents demandent pourquoi les particuliers doivent payer une partie de l'intervention des spécialistes sachant qu'il s'agit d'une cause d'intérêt général.
- Trottoir de la résidence de la Besnardière : il est demandé un démoussage.
- <u>Résidence la Besnardière</u>: il est signalé 3 voitures ventouses sur les parkings de la résidence.
 Pourquoi ne sont-elles pas mises en fourrière ?
 Les arbres apportent du verdissement sur les façades des immeubles. Peut-on les abattre ou les élaguer ?
- Place Pierre Corneille : la balayeuse ne passe jamais sur cette place.
- Rue Le Corbusier : il n'y a pas d'éclairage public dans cette rue depuis plusieurs semaines.
- <u>Donjon place du Château</u> : du lierre et des arbustes envahissent la ruine du donjon. Il est demandé un nettoyage pour éviter que les pierres se désolidarisent en raison de la progression de la végétation.

•

- <u>Feu rue Sainte-Anne</u>: pour des personnes âgées, ou ayant du mal à se déplacer rapidement, l'autorisation de traverser (piéton au vert) est très court. Il est demandé de revoir la durée permettant une traversée de l'église Sainte Anne vers la Salle Polinière en sécurité.
- Rue de Rennes : un trou sur la chaussée est signalé à proximité de l'ancien garage.
- <u>Ancienne station de pompage route de Maisoncelles</u>: depuis qu'elle n'est plus en service, il est constaté une occupation des lieux qui semble non autorisée (squatt).
- <u>A noter</u>: que le quartier Sainte-Anne va accueillir en résidence, pour un projet collaboratif de 6 semaines, un architecte et un designer. Pour en savoir plus, une réunion est prévue le 27 mars à 19h30 Salle Polinière.

Prochaine réunion prévue le Mardi 4 juin 2019 à 19h au CSC Charles Lemaître